





1	Présentation
2	Quand et pourquoi faire le point
3	Les avantages Mutaero
4	Les spécificités des garanties négociées avec SED1+
5	Les Tarifs
6	Les nouveautés 2026 100% Santé
7	Focus Surcomplémentaire
8	Contacts

L'HISTOIRE DE LA MUTUELLE

La Mutuelle Aéronautique a été créée fin 1937, au sein de la Société d'Aviation Française (SAF), nationalisée sous le nom de Société Nationale de Construction Aéronautique du Midi (SNCAM). Elle débute modestement lors de son Assemblée Générale constitutive du 10 novembre 1937 à la Bourse du Travail avec 500 bénéficiaires.

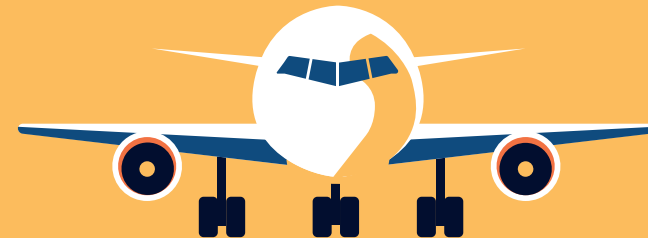
L'approbation des statuts n'a lieu qu'en août 1938.

La Mutuelle a traversé la crise des années 30, l'Occupation, la Libération, la création de la Sécurité Sociale, les Trente Glorieuses, la crise économique, la concurrence du secteur privé sur le marché de la santé.... sans jamais se renier. Son sens de l'adaptation lui a permis de se développer sur le marché des grands comptes (gestion des contrats d'entreprise mondialement connus comme

SAFRAN, ALSTOM), le marché des entreprises, celui des associations et surtout des particuliers pour devenir Mutaero telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Depuis plus 80 ans, pour faire face aux évolutions socio-économiques permanentes et à la croissance de son activité, la mutuelle a sans cesse veillé à proposer à ses adhérents des solutions innovantes et à améliorer en permanence le service rendu sans jamais se départir de sa mission originelle : la solidarité.

A 88 ans, Mutaero continue de relever les défis auxquels elle est confrontée et ne cesse d'avoir confiance en l'avenir !



2- Quand et pourquoi faire le point ?



Quand : tous les ans ou tous les deux ans valables pour contrat collectif obligatoire vs contrat individuel.



Objectif : être au courant de ses droits sur la couverture santé choisit, mettre en parallèle les dépenses de l'année et les remboursements ou non réalisés.



Pourquoi : Maitriser ou anticiper son budget santé et ne pas le subir les augmentations ou de ne pas comprendre les remboursements.



En faisant un point avec votre conseiller ou votre interlocuteur privilégié (Banque, Mutuelle, Assurance, Institution de Prévoyance)



3 – Les avantages de Mutaero : Prévention

PROGRAMME :

Sophrologie : Tous les lundis de **18h30 à 19h30** – *en distanciel*

Animée par *Emmanuelle Briand*, sophrologue spécialisée dans la gestion du stress et les troubles du sommeil.

Un temps dédié au relâchement des tensions, à la respiration consciente et au développement de la sérénité au quotidien.

Qi Gong : les mardis De **14h45 à 15h45** – *en distanciel ou en présentiel* au 3 rue Georges Gay, Blagnac

Animé par *Jonathan Albouy*, Centre Thieu Lam, cette pratique énergétique chinoise associe mouvements doux, respiration et concentration pour stimuler l'énergie vitale.

Pilates & Activité Physique Adaptée : les mardis De **18h30 à 19h30** – *en distanciel*

Il s'agit de renforcement musculaire en douceur, travail de la posture, de l'équilibre et de la tonicité, dans le respect des capacités de chacun. Les séances sont animées par *Caroline Serra*, enseignante en activité physique adaptée – Eagles Coaching

Yoga dynamique (Ashtanga), niveau initié : les mercredis de **18h15 à 19h45** – *en distanciel uniquement*

Les postures s'enchaînent à un rythme soutenu, avec des adaptations possibles selon les capacités de chacun.

Hatha Yoga (les bases) : les jeudis de **10h45 à 11h45** – *en distanciel ou en présentiel* 13 rue Amélie, Toulouse

Travail du souffle, assouplissement et recentrage : une séance complète pour le corps et l'esprit, animé par le centre *Yoga Ashtanga*

Gym du dos : les jeudis de **18h30 à 19h30** – *en distanciel*

Un programme complet pour renforcer, assouplir et soulager le dos, animée par *Emmanuelle Athier*. Les séances vous permettront notamment de prévenir les douleurs lombaires et de renforcer les muscles profonds et posturaux.

Séance bien-être : les vendredis de **18h30 à 19h30** – *en distanciel*

Méditation de pleine conscience, initiation aux automassages (Do-In), communication non violente (CNV) et découverte de la cohérence cardiaque.

Chaque vendredi, offrez-vous un moment de lâcher-prise pour terminer la semaine en douceur.

Toutes les quatre séances, la discipline change afin de favoriser un week-end serein et ressourçant.

Les inscriptions aux ateliers peuvent s'effectuer en ligne, via le [FORMULAIRE](#), par téléphone au 05 67 69 66 00 ou par courriel à prevention-sante@mutaero.net

4- Les spécificités des garanties négociées avec SED1+

RENFORT PREMIUM - forfait annuel (facture obligatoire)

	PROXIMA CAPELLA	SERENA	MAXIMA
REMBOURSEMENT MAXIMUM CUMULÉ PAR ADULTE	115 € dont	230 € dont	385 € dont
Formule SPORT-SANTE - participation bilan physique avec un coach sportif - diplômé d'Etat - participation au coût d'une licence sportive fédérale* - participation abonnement téléassistance mobile	20 €	30 €	50 €
Formule MIEUX ÊTRE - GESTION DE LA DOULEUR (7) - sophrologie (hors ateliers prévention) - acupuncture, réflexologie - luminothérapie, cryothérapie - socio-esthétique (diplôme certifiant obligatoire)	25 €	40 €	70 €
Formule AIDANTS ET PERSONNES PRISES EN CHARGE A 100% - participation dans le cadre d'un atelier Art-thérapeutique - participation au coût d'une halte répit - coût d'adhésion à une association «ALD» * (une seule fois pendant la durée du contrat)	35 €	45 €	65 €
Lit accompagnant pour l'aidant de l'assuré de + de 65 ans	10 €	20 €	30 €
- équipements de santé : lecteur glycémie, bandelettes, tensiomètre, oxymètre, débitmètre, cardiofréquence-mètre, poche conservation insuline, kit dermo-cosmétique dans le cadre d'une chimiothérapie - homéopathie, huiles essentielles non remboursées par la Sécurité Sociale	25 €	35 €	50 €
Accompagnement thermal non remboursé par la Sécurité Sociale pour le conjoint de l'adhérent curiste (sur justificatif de la cure thermique du curiste acceptée par la Sécurité Sociale)	NR	60 €	120 €

4- Les spécificités des garanties négociées avec SED1+

ACCOMPAGNEMENT PREVENTION PREMIUM

Service Orientation pour les aidants et les personnes prises en charge à 100% : un conseiller vous informe et vous accompagne dans la mise en relation avec des structures sportives, associatives, ou médico-sociales adaptées à vos besoins	Inclus dans chacune des garanties
Service Pré-hospitalisation : votre conseiller vous appelle suite à une demande de prise en charge Hospitalière pour vous informer sur les prestations prévues à votre contrat	
Conférences - en distanciel et gratuites : un spécialiste reconnu intervient et répond aux questions des participants : DIABETOLOGUE / CARDIOLOGUE / NEUROLOGUE / RHUMATOLOGUE...	
Equilibre alimentaire (nutritionniste/diététicien) - adapter l'alimentation à une particularité médicale	
Gestion du stress/anxiété/trouble du sommeil : ateliers sophrologie	
Accompagnement numérique : espace adhérent Mutaero, compte AMELI, dossier médical partagé	
Atelier sport adapté : coaching en ligne par groupe adapté au profil des participants	
Atelier aidants : conseils, relais avec les services de proximité, groupe de parole	

PROXIMA	CAPELLA	SERENA	MAXIMA
---------	---------	--------	--------

CONFORT

Cure thermale acceptée par la Sécurité Sociale	100% BR	100% BR	100% BR + 175 €	100% BR + 250 €
Médecines douces non prises en charge par le régime obligatoire (mésothérapie, chiropractie, ostéopathie, pédicurie, diététique) - forfait annuel (7)	50 €	50 €	100 €	150 €
Transport + : indemnité de déplacement pour rendez-vous médical, hors hospitalisation, sous réserve de présentation d'une facture et d'un justificatif de rendez-vous médical - forfait annuel	20 €	20 €	30 €	50 €
Forfait confort hospitalier (télévision, téléphone, wifi, eau) - hospitalisation supérieure à 2 nuits (sur présentation du justificatif d'hospitalisation) - forfait annuel	10 €	10 €	18 €	25 €

4- Les spécificités des garanties négociées avec SED1+

ACCOMPAGNEMENT PREVENTION PREMIUM

Service Orientation pour les aidants et les personnes prises en charge à 100% : un conseiller vous informe et vous accompagne dans la mise en relation avec des structures sportives, associatives, ou médico-sociales adaptées à vos besoins	Inclus dans chacune des garanties
Service Pré-hospitalisation : votre conseiller vous appelle suite à une demande de prise en charge Hospitalière pour vous informer sur les prestations prévues à votre contrat	
Conférences - en distanciel et gratuites : un spécialiste reconnu intervient et répond aux questions des participants : DIABETOLOGUE / CARDIOLOGUE / NEUROLOGUE / RHUMATOLOGUE...	
Equilibre alimentaire (nutritionniste/diététicien) - adapter l'alimentation à une particularité médicale	
Gestion du stress/anxiété/trouble du sommeil : ateliers sophrologie	
Accompagnement numérique : espace adhérent Mutaero, compte AMELI, dossier médical partagé	
Atelier sport adapté : coaching en ligne par groupe adapté au profil des participants	
Atelier aidants : conseils, relais avec les services de proximité, groupe de parole	

PROXIMA	CAPELLA	SERENA	MAXIMA
---------	---------	--------	--------

CONFORT

Cure thermale acceptée par la Sécurité Sociale	100% BR	100% BR	100% BR + 175 €	100% BR + 250 €
Médecines douces non prises en charge par le régime obligatoire (mésothérapie, chiropractie, ostéopathie, pédicurie, diététique) - forfait annuel (7)	50 €	50 €	100 €	150 €
Transport + : indemnité de déplacement pour rendez-vous médical, hors hospitalisation, sous réserve de présentation d'une facture et d'un justificatif de rendez-vous médical - forfait annuel	20 €	20 €	30 €	50 €
Forfait confort hospitalier (télévision, téléphone, wifi, eau) - hospitalisation supérieure à 2 nuits (sur présentation du justificatif d'hospitalisation) - forfait annuel	10 €	10 €	18 €	25 €

5- Tarifs 2026 sans effet tranche d'âge



TARIF 2026								
STRUCTURE TARIFAIRE COTISATION EN € PAR MOIS/BENEFICIAIRE	Augmentation €/mois par rapport 2025	PROXIMA	Augmentati on €/mois par rapport 20252	CAPELLA	Augmentation €/mois par rapport 20253	SERENA	Augmentation €/mois par rapport 2025	MAXIMA
Moins de 18 ans	0,59 €	20,26 €	0,66 €	22,58 €	0,97 €	33,17 €	1,18 €	40,50 €
De 18 à 39 ans	0,89 €	30,54 €	1,02 €	35,06 €	1,50 €	51,50 €	1,83 €	62,76 €
De 40 à 59 ans	1,39 €	47,84 €	1,59 €	54,68 €	2,34 €	80,29 €	2,85 €	97,74 €
De 60 à 69 ans	1,86 €	63,89 €	2,14 €	73,40 €	3,14 €	107,94 €	3,90 €	133,95 €
De 70 à 79 ans	2,24 €	76,74 €	2,59 €	89,07 €	3,81 €	130,94 €	4,82 €	165,32 €
80 ans et plus	2,59 €	88,96 €	3,02 €	103,83 €	4,44 €	152,57 €	5,66 €	194,32 €

6 -Les nouveautés 2026 100% Santé

FAUTEUILS ROULANTS

Renouvellement tous les 5 ans pour les assurés de plus de 16 ans et tous les 3 ans pour les enfants de moins de 16 ans

ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ - Achat de fauteuils roulants neufs, location longue ou courte durée (2)	100% des frais réels	
ÉQUIPEMENT HORS 100% SANTÉ - Equipements et accessoires	130% BR	360%BR

PROTHESES CAPILLAIRES

Renouvellement possible au bout de 12 mois suivant la date d'achat précédente

ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ - Equipements de classe 1 et de classe 2 (2)	100% des frais réels	
ÉQUIPEMENT HORS 100% SANTÉ - Equipements de classe 3 et de classe 4, prothèses partielles et accessoires capillaires	130% BR	360%BR

6 -Les nouveautés 2026 100% Santé: FAUTEUILS ROULANTS

Les évolutions majeures :

- **Renforcement des exigences techniques** : les fabricants devront respecter des normes et spécifications strictes pour que leurs équipements soient éligibles à la prise en charge.
- **Accompagnement renforcé** : les prescripteurs et distributeurs ont désormais des obligations accrues en matière de conseil et d'orientation afin de garantir le choix le plus adapté à chaque patient.
- **Simplification du parcours de prise en charge** : l'assurance maladie obligatoire est désormais le point de contact pour réaliser la demande. Un délai maximal de deux mois est instauré pour l'examen des demandes d'accord préalable. Passé ce délai, l'absence de réponse vaut validation automatique

Prise en charge :

Elle s'applique aux **fauteuils roulants manuels, électriques ou sportifs, aux poussettes, aux cycles modulaires à roues multiples et aux scooters modulaires.**

6 -Les nouveautés 2026 100% Santé: FAUTEUILS ROULANTS

Renouvellement des équipements :

- une période de **5 ans** pour les assurés de plus de 16 ans,
- une période de **3 ans** pour les enfants de moins de 16 ans.

Financement :

1) Achats de fauteuils roulants neufs ainsi que la location longue durée (au-delà de six mois) : intégralement financés par l'Assurance Maladie obligatoire.

Le plafond de vente varie selon le type d'équipement : jusqu'à 21 000 € pour les fauteuils électriques, 6 000 € pour les fauteuils manuels en alliage léger et 2 400 € pour les fauteuils de sport.

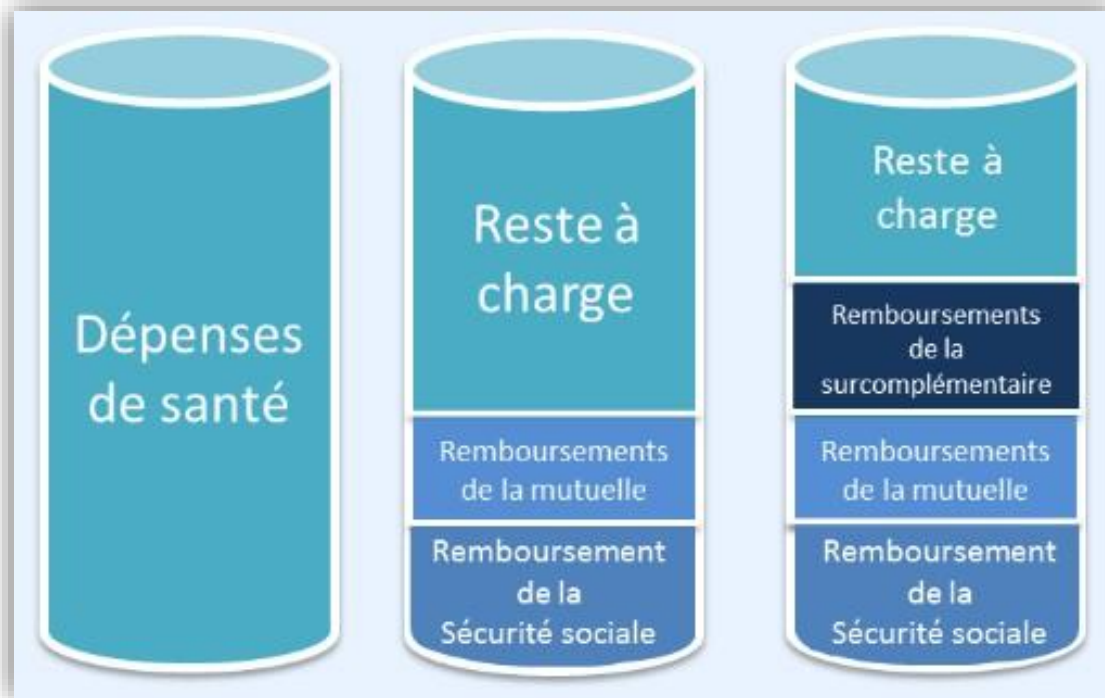
➔ Pour l'utilisateur, cela signifie un reste à charge nul !

2) Location de courte durée de moins de 6 mois (pour les besoins ponctuels, comme une fracture ou une convalescence post-opératoire) : les frais sont répartis entre l'Assurance Maladie (60 %) et la complémentaire santé (40 %), garantissant là aussi l'absence de reste à charge pour l'assuré.

7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

🌀 Qu'est-ce qu'une surcomplémentaire ?

Une **surcomplémentaire** est le troisième niveau de remboursement, après la Sécurité sociale et votre complémentaire santé :



7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

Informations générales

Les garanties prises en charge par une **complémentaire santé classique** ne suffisent pas toujours à combler **ou rembourser** l'ensemble des dépenses de santé d'un foyer ou d'un adhérent pour **assumer financièrement les soins à réaliser**.

C'est la raison principale qui pousse certains adhérents à **refuser des soins au détriment de leur santé**.

Pour éviter cette situation, **Mutaero développe une gamme de 3 surcomplémentaires** :

Prélude

Amplitude

Plénitude

- ✦ Gamme Isolé (1 adhérent)
- ✦ Gamme Famille (+ de 2 adhérents)

Attention, elles ne peuvent être souscrites **seulement si vous bénéficiez du contrat de base** : complémentaire santé individuelle ou contrat collectif entreprise (Hors Mutaero)

7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

La surcomplémentaire Mutaero

- ✦ **Hospitalisation** : Frais médicaux & **chambre particulière + frais d'accompagnement**
- ✦ **Soins Dentaires** : **Forfaits d'interventions** sur les couronnes / prothèses et orthodontie / implants
- ✦ **Médecine douce** : Forfaits annuels selon les formules choisies
- ✦ **Optique** : Chirurgie de l'œil, lentilles
- ✦ **Aides auditives / Prothèses** : Forfaits annuels ***même hors dispositif 100% santé***
- ✦ **Autres prestations** : Forfaits cures thermales / Allocation naissance
- ✦ **Prévention Mutaero** :
 - **Programmes de prévention** hebdomadaires / mensuels en présentiel / distanciel
 - **Forfaits annuels de remboursements**
 - **Participation aux licences sportives => Adultes & Enfants**

7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

VOS SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Mutaero vous propose plus qu'une offre complémentaire santé ! Nous incluons dans toutes nos garanties complémentaires santé, en plus des remboursements de soins, une multitude de services qui complètent idéalement la garantie santé !

- **Une assistance complète** : en cas de maladie, accident ou hospitalisation vous bénéficiez de services à domicile : aide aux déplacements, aide à la toilette, aide à domicile, portage de repas ou de médicaments, gardes (enfants, animaux).

- **Un espace adhérent** dans lequel vous retrouvez votre tableau de garanties, les remboursements perçus, l'échéancier, la carte de tiers payant....Vous pouvez même déposer des documents (devis, courrier...) sur un espace sécurisé, à destination de la mutuelle, pour une gestion plus efficace.

- **Des ateliers prévention** qui vous permettent d'acquérir les bons réflexes pour améliorer votre bien-être et votre santé.

- **Une action sociale** en faveur des adhérents confrontés à des difficultés ponctuelles liées à la maladie, au chômage, à des problèmes familiaux ou financiers. Un fonds d'action sociale permet d'accompagner les adhérents les plus en difficulté dans l'accès aux soins.

- **La téléconsultation médicale**, un service de mise en relation entre patients et médecins afin d'obtenir une réponse fiable d'un professionnel de santé et cela, sans se déplacer.

7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

Champs d'intervention

HOSPITALISATION MÉDICALE - CHIRURGICALE - MATERNITÉ

DENTAIRE HORS 100% SANTÉ (devis préalable obligatoire)

MÉDECINE COURANTE

OPTIQUE HORS 100% SANTÉ

AIDES AUDITIVES ET AUTRES PROTHESES

AUTRES PRESTATIONS

PRÉVENTION

7 – FOCUS SURCOMPLEMENTAIRE

VOTRE COTISATION MENSUELLE 2026

Moins de 60 ans				Plus de 60 ans			
	PRÉLUDE	AMPLITUDE	PLÉNITUDE		PRÉLUDE	AMPLITUDE	PLÉNITUDE
ISOLÉ	9,80€	18,83€	25,74€	ISOLÉ	12,55€	23,23€	31,63€
FAMILLE	20,84€	40,17€	53,98€	FAMILLE	27€	50,21€	67,17€

- ✦ Souscription immédiate et sans questionnaire médical
- ✦ Pas de frais de dossier
- ✦ Un savoir-faire mutualiste
- ✦ Une spécialisation d'entreprise et des experts dédiés
- ✦ Une gestion facilitée avec l'application Mutaero
- ✦ Un temps de traitement sous 72h
- ✦ Action sociale

4 – VOTRE CONTACT

Votre interlocuteur



Johan TURPIN

34 Bd Riquet – CS 21504
31015 Toulouse cedex 6
Site : www.mutaero.net

TEL : 06.42.65.05.67

courriel : johan.turpin@mutaero.net

Votre équipe Commerciale

05 67 69 66 00

developpement@mutaero.net